



Nouvelle étude
Compléments alimentaires

eurostaf
ETUDES - CONSEIL - EXPERTISE SECTORIELLE

LesEchos.fr

Mardi 19 janvier 2010 Météo
Abonnez-vous
Découvrez LesEchos WINE CLUB

Rechercher

Recherche avancée

S'identifier

Sur tout le site: Lesechos.fr et les archives
Bourse: Place de cotation Société ou code
Bilans: Entreprise ou n° RCS (GRATUIT)

S'abonner

Personnaliser

Bourse Finances perso Les Echos PME Actualité Idées & Débats Management Régions Culture Luxe Outils Services Journal

Accueil | Marketing - Publicité | Décryptage | Juridique | Sciences | Innovation | Croissance verte

Les Stratégies Marketing - Publicité

Mise à jour 01 h 23

Demande d'Infos
COURTIERS



Wijet veut casser les prix de l'aviation d'affaires

[29/12/09]

Le voyage en jet privé plus accessible : c'est ce que propose une toute jeune compagnie aérienne qui, à partir de l'aéroport du Bourget, dessert un millier de villes d'Europe et du bassin méditerranéen.



L'intérieur de la cabine du Citation Mustang.

Aller à Venise en jet privé sans se mettre sur la paille : c'est possible grâce à Wijet, première compagnie aérienne française de taxi jet. Plus prosaïquement, Wijet compte s'inscrire dans la tendance du « day trip », très appréciée des entreprises. Pour les deux dirigeants de la start-up, Corentin Denoeud et Alexandre Azoulay, le calcul est vite fait. « Au départ de Paris, les simulations de vols vers 25 destinations européennes montrent que pour un déplacement à 3 ou 4, notre offre de taxi jet est compétitive dans près de la moitié des cas par rapport à celles des compagnies

aériennes classiques », disent-ils, faisant référence à la tarification byzantine de ces dernières. A l'inverse du « yield management » qui fait fluctuer les prix du jour au lendemain, Wijet applique une tarification fixe et affichée (sur le site www.wijet.fr). Le client ne paie que l'heure de vol effectif, facturée 2.200 euros. Ce qui, sur la base de quatre passagers, donne l'aller et retour dans la journée Paris-Cologne ou Paris-Genève à 1.100 euros par personne.

Avantage du jet privé : la possibilité de rallier plusieurs étapes en une seule journée, pratique pour visiter ses clients. Une facilité qui, comme la confidentialité et l'absence de formalités aéroportuaires, restent le privilège des propriétaires de jet ou des titulaires de cartes donnant droit à un quota d'heures de vol. Exemple : NetJets, pionnier du système, dont le forfait de 25 heures coûte la bagatelle de 118.000 euros, soit 4.720 euros l'heure de vol. « Notre objectif est de rendre plus accessible l'utilisation de jets privés », argumente Alexandre Azoulay (HEC, Sciences po et un MBA à Harvard) qui, avant de lancer Wijet, avait redressé une PME du secteur de la machine-outil. Un pari comparable à celui des créateurs de l'Avion, la compagnie qui avait cassé les prix de la classe affaires en 2007.

Bouche-à-oreille et Facebook

Wijet met en avant son large rayon d'action avec la desserte de près de 1.200 destinations européennes et du bassin méditerranéen, de Saint-Pétersbourg à Marrakech en passant par Ibiza ou Milan. Sans oublier les villes françaises de taille moyenne, qui ne sont pas toujours à portée de TGV. Cette souplesse tient au choix des appareils de la compagnie : deux Citation Mustang (Cessna), un troisième à partir de mars, la livraison du quatrième prévue pour juin, chacun emportant quatre passagers au maximum. « Des appareils plus grands coûtent beaucoup plus cher à l'achat et à maintenir », explique Corentin Denoeud, spécialiste des progiciels complexes pour la logistique et le transport. Il précise que le point mort de l'appareil est atteint à partir de 350 heures de vol par an.

Préalablement à son premier vol, opéré en août dernier, la jeune compagnie aérienne a levé 2 millions d'euros nécessaires, notamment, au financement des appareils achetés neufs en leasing. Une soixantaine d'investisseurs (via la loi Tepa) ont fait confiance à ce quatuor, composé, outre les managers, des « opérationnels » Jean-François Hochenauer et Frédéric Daubresse, respectivement ancien pilote de l'armée de l'air et ex-instructeur de la Marine nationale.

La TPE (7 salariés au total) vise en semaine une clientèle business, mais elle compte aussi proposer des virées shopping ou musée d'une journée à Milan et Venise ainsi que des packages week-end de neige (avec hôtel et forfait ski). Alexandre Azoulay mise sur les réseaux sociaux pour relayer le bouche-à-oreille des actionnaires de Wijet, qui sont aussi ses premiers clients et prescripteurs. « Facebook peut servir à mutualiser un vol », estime-t-il. A Paris, les clients Wijet sont invités au Tokyo Art Club, cénacle aussi branché que sélect réunissant régulièrement artistes et clients de la conciergerie Parnasse.

VALERIE LEBOUCC, Les Echos

Partenaire commercial :

publicité

**COMPAREZ,
ÇA VA RAPPORTEZ !**

LesEchos.fr

Et aussi dans l'actualité Communication

Numérotation : Canal+ fait appel devant le Conseil d'Etat

[19/01/2010 - Les Echos]
Plan de service. Canal+ n'apprécie pas la décision récente du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sur la numérotation des chaînes ...

L'évolution des seuils anticoncentration agite à nouveau le monde de la radio

[19/01/2010 - Les Echos]

Quotidiens gratuits : bras de fer entre Bolloré et le Livre CGT

[19/01/2010 - Les Echos]

Faillites d'Internet Explorer : Microsoft réagit

[19/01/2010 - Les Echos]

Alain de Pouzilhac gagne son sixième procès contre Havas

[19/01/2010 - Les Echos]

Tous les articles

A ne pas manquer



ENQUETE/ VIDEO. Le mauvais film hollywoodien de la Société Générale

Jeffrey Gundlach, star américaine de la gestion d'actifs, est accusé par une filiale de la banque française de déloyauté.

◀ 1 2 3 4 5 6 7 8 ▶

publicité

LES TRES BELLES AFFAIRES

Réagir à cet article



Pour aller plus loin

AERIEN

Le conseil de JAL aurait décidé de déposer le bilan

[19.01.10]

Aéroports de Paris : baisse de 4,7 % du trafic passagers en 2009

[19.01.10]

Emirates veut accélérer sa croissance

[19.01.10]

Japan Airlines devrait déposer son bilan aujourd'hui

[19.01.10]

Grève à British Airways : le personnel navigant votera dans une semaine

[19.01.10]

Blog

Entreprises : le décryptage de Philippe Escande



Rien ne va plus dans le ciel nippon

La première compagnie aérienne du Japon, Japan Airlines devrait déposer le bilan la semaine prochaine. Une nouvelle victime de la crise du (...)

Lire

publicité



INTERSPORT N°1 DE LA LOCATION DE SKI EN LIGNE

Les articles les plus commentés à 09h00

L'Europe sous cloche

[15.01.10] - 22 commentaire(s)

« Retraite et pénibilité : le seul critère qui doit nous guider est l'espérance de vie »

[15.01.10] - 18 commentaire(s)

Retraites : les déficits attendus en 2020 sont déjà atteints

[15.01.10] - 12 commentaire(s)

Une sortie de crise à risque pour les banques centrales

[18.01.10] - 12 commentaire(s)

La SNCF songe à supprimer des dessertes pour ses TGV en 2011

[18.01.10] - 12 commentaire(s)



Plan du site

La bourse	Les secteurs	Débats	L'actualité par région	Les Echos PME	Les Echos sur mobile
L'actualité boursière	Le journal	Vos commentaires	Culture	Management	Vos alertes
Communiqués entreprises	Les sociétés citées	Nos forums	Nos fils RSS	Nos biographies	Nos Newsletters
Finances personnelles	Nos archives	Nos blogs	Les dernières dépêches	Emploi	Météo
Nouveau: Les Cercles	Portail Vidéos	Les Echos Wine Club			

Abonnements / Espace clients / Publicité

Abonnement Pack (journal + web)	Espace clients	Publicité: Lesechosmedias
Abonnement Web		

Sites web du groupe

Investir	TPE-PME.com	Conférences	L'Institut Les Echos	Série limitée	Radio Classique
Enjeux-Les Echos	Bilansgratuits	Salon des Entrepreneurs	Les Echos Formation	Les Echos ePaper	Connaissance des Arts
Capital Finance	Eurostaf	Les Echos de la Franchise	EchoSup	LeCrible.fr	La Fugue

